

## Développement économique et ruralité au Maroc : Réflexion théorique et vicissitudes

## Economic Development and Rurality in Morocco: Theoretical Reflection and Vicissitudes

**Jihad Ouddida, (Doctorant)**

*Centre interdisciplinaire de recherche en compétitivité économique et performance managériale  
Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Souissi  
Université Mohammed-V de Rabat, Maroc*

**Lala Latifa Alaoui, (Enseignant-Chercheur, PES)**

*Centre interdisciplinaire de recherche en compétitivité économique et performance managériale  
Faculté des sciences juridiques économiques et sociales – Souissi  
Université Mohammed-V de Rabat, Maroc*

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Adresse de correspondance :</b>  | FSJES – SOUISSI<br>Avenue Mohammed Ben Abdellah Ragraoui<br>Al irfane , BP 6430 Rabat instituts<br>Université Mohammed-V de Rabat<br>MAROC– Rabat<br>+212 537671719<br>jihad.ouddida@um5s.net.ma                                                                                                                          |
| <b>Déclaration de divulgation :</b> | Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Conflit d'intérêts :</b>         | Les auteurs ne signalent qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts.                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Citer cet article</b>            | Ouddida, J., & Alaoui, L. L. (2021). Développement économique et ruralité au Maroc : Réflexion théorique et vicissitudes. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 2(5), 198-209.<br><a href="https://doi.org/10.5281/zenodo.5516091">https://doi.org/10.5281/zenodo.5516091</a> |
| <b>Licence</b>                      | <b>Cet article est publié en open Access sous licence<br/>CC BY-NC-ND</b>                                                                                                                                                                                                                                                 |

**DOI: 10.5281/zenodo.5516091**  
**Received:** August 20, 2020

**Published online:** September 19, 2021

## **Développement économique et ruralité au Maroc : Réflexion théorique et vicissitudes**

### **Résumé :**

Toutes les sociétés qu'elles soient rurales ou urbaines évoluent sans cesse. Les changements peuvent porter sur les normes et les valeurs, les institutions ou les modes de production, sur les comportements humains ou sur la répartition des ressources.

Le terme développement ne se réfère pas à une action ou à un phénomène unique ; il ne désigne pas non plus un processus général de transformation sociale. Il s'agit d'un concept dynamique qui suppose que l'on modifie les données d'une situation antérieure ou que l'on s'en éloigne.

Nombreuses sont les définitions théoriques qui ont été données pour définir le concept de développement et d'autant plus les formes que peut revêtir (agricole, rural, territoire,...).

Nous en examinerons quelques-unes dans le cadre de ce travail tout en gardant à l'esprit qu'il est illusoire de vouloir enfermer des réalités aussi diverses et mouvantes dans des définitions aussi exhaustives soient elles.

**Mots clés :** Développement, Processus, Modèles économiques

**Classification JEL :** O10, O13, O18

**Type de l'article :** Article théorique

### **Abstract**

The term development doesn't refer to a single action or phenomenon, nor does it designate a general process of social transformation. It rather concerns a dynamic concept that evolves from or moves away from a previous situation.

Developments take place constantly in both rural and urban societies. Changes can be driven by norms and values, modes of production, individuals' behavior, or the distribution of resources.

Numerous theoretical attempts have been made with the aim to define the concept of 'development', or rather its manifestations (Agricultural, rural, territorial, etc). In this regard, this work examines some of them, taking into account the aim to illustrate and encompass such definitions as diverse and inclusive as they are.

**Keys words :** Development, Process, Economic Models

**Classification JEL :** O10, O13, O18

**Type de l'article :** Theoretical Research

## **1. Introduction**

Le milieu dans lequel on vit peut être appréhendé comme un système dont les acteurs entrent en étroite relation entre eux et avec leur milieu, cette structure pour qu'elle puisse assurer le bon fonctionnement, doit être assujettie à des règles partagées par tous, mais aussi doit on définir les rôles de chacun des acteurs.

La croissance économique exponentielle à laquelle nous assistons aujourd'hui fait partie d'une tendance historique à long terme. Tout au long de l'histoire de l'humanité le désir d'améliorer et de développer la vie a poussé les populations à s'attacher aux facteurs de production partout dans la terre avec leurs dotations matérielles et intellectuelles.

Depuis sa première apparition, le terme de "développement " est passé du jargon au cliché. La revue *The Economist* l'a appelé "le mot le plus galvaudé du vingt et unième siècle". Il est clair que, de mémoire vivante, aucun terme n'a voulu dire autant de choses pour autant de gens. Et n'a autant déchaîné les passions. Pour certains, c'est une sorte d'état de grâce où règnent la paix et la prospérité universelles ; pour d'autres, il s'agit d'un nouveau genre de chaos qui doit être condamné.

Une politique publique constitue un enchaînement de décisions ou d'activités, intentionnellement cohérentes, prises par différents acteurs, publics et parfois privés, dont les ressources, les attaches institutionnelles et les intérêts varient, en vue de résoudre de manière ciblée un problème défini politiquement comme collectif. Cet ensemble de décisions et d'activités donne lieu à des actes formalisés, de nature plus ou moins contraignante, visant à modifier le comportement de groupes sociaux supposés à l'origine du problème collectif à résoudre (groupes cibles), dans l'intérêt de groupes sociaux qui subissent les effets négatifs dudit problème (bénéficiaires finaux) (Knoepfel, Larrue, Varone 2001: 29).

En général, on se fie à nos gouvernements pour jouer un rôle de chef de file et trouver des solutions pratiques et abordables aux questions courantes. À leur tour, les gouvernements prennent des décisions, c'est-à-dire établissent une politique publique qui a une portée sur les valeurs de la société, les lois et les règlements, sur les dépenses publiques, ainsi que sur le bien-être de la personne, de la famille et de la communauté.

Le développement dans le management public est formalisé comme étant une action consciente de la puissance publique, consistant à définir des objectifs pour résoudre un problème économique et/ou social considéré comme étant collectif et à mettre en œuvre les moyens jugés nécessaires pour résoudre ces problèmes. Ne rien faire volontairement et consciemment, c'est une politique publique sectorielle (ex : en application de la doctrine libérale du « laisser aller, laisser passer », ne rien faire est une politique publique.

Grosso modo, le développement ne demeure pas tout simplement un processus d'extension de l'espace économique d'intervention des entreprises et des sociétés financières...

## **2. Le concept de développement**

Pour SACHS (1994), le développement est avant tout un processus de libération au sens presque littéral du terme. Étymologiquement, développer c'est enlever la balle de la graine, c'est supprimer les obstacles institutionnels, politiques et culturels à l'épanouissement de la personnalité de chacun et de tous. Au sens figuré, il s'agit d'une part de libérer en tant que condition nécessaire, mais nullement suffisante, de la gêne matérielle et, d'autre part, de reconnaître le caractère transformationnel du processus.

Selon BOISSEAU 1999, le développement est le processus par lequel un peuple, celui d'une commune ou d'un échelon territorial plus important, modifie les rapports hommes-outils de manière coordonnée, expérimentée au profit de tous les habitants sans laisser de côté les marginaux. Cela revient peu à peu à organiser l'exode de l'activité agricole vers d'autres activités à long terme génératrices d'emploi et des revenus substantiels pour la population concernée.

L'élément commun à ces définitions c'est qu'elles traitent le développement comme étant un processus et non pas comme un état final désirable. Nous remarquons également qu'elles renferment la notion de durabilité.

Le processus de développement peut tendre vers toutes sortes d'objectifs et peut prendre des formes variées. Pour résumer, nous nous inspirons d'un document de la FAO élaboré par OAKLEY et GARFORTH (1993) ; ces auteurs déclarent les faits suivants :

Le développement signifie l'introduction d'idées nouvelles dans un système social de manière à élever les revenus par habitant et les niveaux de vie grâce à des méthodes de production modernes et une meilleure organisation sociale.

Développer c'est rendre une population apte à construire elle-même son avenir ; c'est mettre les intéressés en mesure de faire ce qu'ils ont choisi. Décider d'accomplir quelque chose confère dignité et respect de soi. Les efforts de développement ont donc pour point de départ un certain potentiel qu'il s'agit de faire valoir et d'amplifier.

Le développement implique des transformations totales d'une société traditionnelle ou archaïque en une société possédant les types de technologie et d'organisation que l'on rencontre dans les états modernes stables du monde occidental.

### **2.1. Les aspects d'appui au développement**

De nombreux écrits traitent du processus de développement et des approches que les pays concernés devraient adopter. Selon OAKLEY et GARFORTH(1993) , tout processus de développement devrait comporter trois aspects principaux :

- **Économique** : création de la base économique-productive dont une société quelconque a besoin pour produire les biens indispensables à la vie.
- **Social** : mise en place des équipements et des services (dans les domaines comme la santé, l'éducation et la protection sociale) qui satisferont aux besoins non productifs de la société.
- **Humain** : mise en valeur des ressources humaines, individuelles et collectives, afin que la population puisse utiliser pleinement son potentiel, mettre à profit ses connaissances et ses aptitudes et prendre une part à l'édification de sa propre société.

Ainsi le développement doit porter sur les trois aspects précités. Il ne doit pas être axé sur l'un au détriment des autres. La base économique est un élément critique, car elle doit produire les ressources qui assureront l'existence de la société. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il faut également se préoccuper de l'élément humain et veiller à ce que les individus aient aussi les moyens de participer directement à l'œuvre du développement.

Après avoir clarifié la notion de développement, nous résumons dans le tableau ci-dessous les principales caractéristiques du processus de développement (ACDI, 1994).

### **2.2. Réflexion processus pour développement**

Le développement implique une société et son environnement dans toutes les manifestations. Appréhender en profondeur le processus de développement d'une société nécessite de connaître son milieu, sa culture, son économie, ses structures sociales, etc. en d'autres termes, cela nécessite une approche pluridisciplinaire.

L'enchaînement des transformations est spécifique à chaque société. L'histoire ne se répète jamais exactement. Une connaissance adéquate de l'histoire est essentielle pour comprendre ce qui se passe actuellement dans les différentes sociétés.

Le développement est dans les faits rarement un processus harmonieux. Il engendre des contradictions, des tensions, des inégalités, des injustices, des conflits et parfois des luttes.

Le développement engendre des niveaux de plus en plus de complexité qui entraînent des mutations profondes. Une caractéristique de la complexité croissante est qu'elle engendre des nouvelles réalités. Le processus de développement est plus que la somme de ses composantes.

Les phénomènes qui marquent le développement s'accélèrent rapidement.

Il l'en découle trois conséquences majeures. Le développement se révèle un processus difficile à comprendre, difficile à prédire et difficile à contrôler ou à influencer. En effet, il est très difficile de dégager un sens de cette complexité croissante. Pour comprendre le processus de développement il faut le simplifier, c'est-à-dire proposer des modèles ou des paradigmes.

### **3. Les modèles de développement en économie**

La pensée sur le développement se nourrit de modes successives : elle s'est polarisée tour à tour sur une série de questions qui devenaient pour quelque temps les thèmes obligés de tous les ouvrages, articles et colloques de la corporation, avant de disparaître pratiquement sans laisser de trace.

Parmi ces modes successives : la querelle entre croissances équilibrées et la croissance déséquilibrée, l'industrialisation, la dépendance, les besoins essentiels, l'interdépendance, le développement humain...le développement durable est la plus récente de ces modes.

L'ACDI, en 1994, a recensé quatre grands modèles de développement

- Modèle basé sur la croissance économique,
- Modèle basé sur les ajustements structurels,
- Modèle intégré basé sur le concept de croissance et d'équité,
- Modèle qui met l'accent sur les investissements sociaux

Le modèle basé sur la croissance économique a été là dans les années 60 et 70. Les cas bien connus du Brésil ou même Pakistan sont typiques de l'application de ce modèle, selon lequel tous les investissements devaient être réalisés dans les secteurs et les activités économiques, une fois la richesse créée, l'on investisse dans la répartition sociale des bénéfices de cette croissance. Malheureusement, les activités ou les investissements nécessaires à la création de cette richesse ont provoqué un endettement important dans le cas du Brésil. Pour le Pakistan, la richesse produite a été investie dans les dépenses d'armement qui, par la suite, n'ont pas permis la répartition des ressources.

Le deuxième modèle, mis en avant par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International au cours des années 80, est celui de l'ajustement. Cette approche suppose la réorganisation des grands facteurs économiques et financiers d'un pays, quitte à ce que ces processus d'ajustement provoquent des impacts négatifs pour une certaine partie de la population. Afin de pallier cette éventualité, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire ont mis en place dans de nombreux pays des programmes d'urgence visant à aider les groupes particulièrement affectés par les programmes d'ajustement. Cette approche peut difficilement être durable à long terme dans la mesure où elle ne permet pas la conception ou la mise en place de programmes sociaux durables.

Le troisième modèle suggère une approche intégrée ou **la croissance et l'équité** sont poursuivies comme double objectif ; ces deux activités à caractère économique et social sont conçues de façon interreliée et interdépendante afin de pouvoir permettre l'accroissement des richesses tout en respectant une certaine forme de redistribution. Selon l'ACDI, ce modèle s'appliquerait particulièrement bien à l'Amérique latine.

Toutefois, jusqu'à maintenant, ce sont plutôt les modèles basés sur la croissance économique et les ajustements qui ont prévalu.

Le quatrième modèle, qui mise d'abord et avant tout sur les investissements sociaux, tels que l'alphabétisation, les réformes agraires, la santé, la nutrition, etc..., caractérise principalement plusieurs pays asiatiques qu'on a considérés, au cours des dernières années, comme les nouveaux pays industriels : la Corée, Taiwan, Hong Kong...

**Tableau 1 : principaux modèles de développement**

|                   |              |                                                                                                                          |
|-------------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Modèle I</b>   | Phasage      | croissance économique d'abord<br>répartition sociale d'abord                                                             |
| <b>Modèle II</b>  | En parallèle | ajustement économique<br>programmes sociaux d'urgence<br>approche Banque Mondiale et FMI<br>non soutenables à long terme |
| <b>Modèle III</b> | Intégration  | croissance et équité ou<br>économique social interreliés et conçus de façon interdépendante.                             |
| <b>Modèle IV</b>  | Inversé      | investissements sociaux (alphabétisation, réforme agraire)<br>investissements économiques                                |

*Source : élaboré par l'auteur*

Certes, la croissance économique l'emporte toujours sur les autres objectifs, à l'exemple des pays industrialisés qui n'ont commencé à s'attaquer à leurs problèmes d'environnement qu'une fois atteints leurs principaux objectifs économiques. Mais, un peu partout dans le monde, les gouvernements sont à la recherche d'options viables : « il s'agit de maximiser le gain net de bien-être dû à l'activité économique tout en maintenant, voire en augmentant progressivement, le patrimoine économique, écologique et socio-culturel (pour assurer la pérennité du revenu et l'équité intra régionale) et tout en mettant en place un filet de sécurité pour répondre aux besoins de base de la population et protéger les pauvres ( satisfaisant ainsi à l'exigence d'équité intra régionale »). (MUNASINGHE, 1993).

• *Quelle place de l'agriculture en développement économique ??*

L'agriculture a pour importante fonction de produire aussi bien des aliments pour nourrir la population urbaine et rurale que des denrées d'exportations pourvoyeuses de devises. Aussi, l'agriculture est une branche vitale de toute économie nationale, de sorte que son développement constitue une condition fondamentale du développement général.

Selon plusieurs théoriciens en économie rurale, le terme « développement agricole » désigne le développement des exploitations agricoles d'une part, d'autres parts, l'organisation économique de l'agriculture (activités agricoles et d'élevage, productions agricoles et circuits et marchés agricoles). Quant au terme « développement de l'agriculture » il renvoie au secteur économique qu'au l'agriculture (exploitations et activités agricoles) excluant ainsi les acteurs (agriculteurs, OPA...).

Selon Larousse agricole (1981), **le développement agricole** est un progrès de l'agriculture et des agriculteurs dans les domaines économique, technique et social, mais aussi de l'ensemble des moyens et des organismes qui contribuent à la diffusion des progrès techniques dans les campagnes. Le développement agricole a pour mission de permettre aux agriculteurs de maîtriser eux-mêmes l'évolution de leur exploitation et de leur milieu, ainsi que d'améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie.

Le développement agricole consiste essentiellement à augmenter le volume des récoltes, globalement ou pour certains produits seulement. Cette augmentation se fait en améliorant les rendements, par une meilleure utilisation des terres ou d'autres facteurs limitants. L'auteur ajoute que le développement passe donc par l'introduction de nouvelles productions (végétales ou animales) et par l'amélioration des techniques de production.

Le développement agricole a été, jusqu'à ces dernières années fortement marquées par le souci d'augmenter la production en liaison avec la problématique de l'autosuffisance alimentaire.

#### **4. Aperçu sur les modèles marocains de développement économique en monde rural**

En réalité tout décollage de développement fort passe principalement et nécessairement à travers une réforme politique et institutionnelle profonde, orientée sans nul doute, vers la poursuite de la tâche d'édification de la démocratie, de l'État de Droit, et des institutions solides par leurs crédibilité et performance; une réforme politique et institutionnelle visant à renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs, et à permettre à l'ensemble des citoyennes et citoyens de jouir de leur droit de participation effective dans l'élaboration de la décision publique, préservant et consolidant ainsi leur dignité et garantissant leurs droits à la liberté de choix et de décision et un accès équitable aux différentes ressources publiques.

##### ***4.1. Le modèle de l'exploitation des ressources***

Au cours de l'histoire, c'est le plus souvent l'expansion des terres cultivées ou pâturages qui a permis l'accroissement de la production agricole. L'exemple frappant dans l'histoire occidentale fut l'ouverture de nouveaux continents, Amérique du Nord et du Sud et Australie, à la colonisation européenne au cours des dix-huitièmes et dix-neuvièmes siècles. Avec l'apparition des moyens de transport bon marché pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les pays neufs sont progressivement devenus d'importants fournisseurs de denrées et de matières premières agricoles pour les métropoles d'Europe occidentale (*Éric MEURIOT 2000*).

##### ***4.2. Le modèle de préservation des ressources***

Le modèle de développement agricole dit de préservation des ressources s'est construit à partir d'avancées dans les modes de conduite d'élevage et de culture que l'on doit à la révolution agricole anglaise (système polyculture élevage intégré intensif, remembrement, investissement foncier...) et aux concepts d'épuisement du sol dû aux premiers pédologues allemands. Cette théorie s'est trouvée renforcée lorsqu'on l'a appliqué à la terre le concept de rendements décroissants du travail et du capital de l'école classique anglaise et les naturalismes éthiques, esthétiques et philosophiques du mouvement conversationniste américain.

Les efforts du développement agricole conduits dans le cadre du modèle conversationniste peuvent encore contribuer de façon importante à l'amélioration de la productivité. Aussi reste-t-il, dans les pays développés, une grande source d'inspiration pour l'agriculture biologique et pour les fondamentalistes agrariens (*Hobfoll en 1989*).

##### ***4.3. Le modèle spatial***

Le modèle conversationniste attribue les disparités géographiques de développement d'abord à des différences d'environnement naturel ; l'évolution des secteurs non agricoles n'intervient pas explicitement dans le processus de développement agricole. Le modèle spatial fut initialement formulé pour expliquer les différences géographiques de localisation et d'intensité de la production agricole dans une économie en voie d'industrialisation.

L'inspiration intellectuelle de ce courant vient surtout de Von Thunen qui le premier chercha à déterminer à la fois l'intensité optimale des cultures et l'organisation optimale d'une exploitation des cultures (meilleure combinaison des cultures et de l'élevage). Von Thunen a généralisé la théorie Ricardienne de la rente pour montrer comment l'urbanisation détermine la localisation de la production agricole et influence les techniques et l'intensité des cultures (*Sanders L. 2001*).

##### ***4.4. Le modèle de diffusion***

Ce modèle part de la ferme conviction que les tendances expérimentales restent insuffisantes pour mener un changement au sein des paysans « irrationnels et prisonniers de traditions », l'allocation des ressources dont ils disposent était inefficace, d'où la nécessité de mettre en œuvre des stratégies et des projets dynamiques de recherche et développement qui portent non

seulement sur des questions techniques, mais sur les modes de management des entreprises agricoles, visant à réorganiser les facteurs de production de façon plus rationnelle aux possibilités techniques qui se présentent à eux. (Schumpeter et Al)

#### **4.5. Le modèle du facteur à fort rendement**

Depuis les années soixante on a constaté l'inadaptation des modèles basés sur la diffusion, on a remis en cause l'idée qu'un ensemble de techniques pouvaient être directement transféré des pays à haute productivité vers les pays où elle était plus faible. De même on a remis en question l'existence d'une importante distorsion dans l'allocation des ressources chez les agriculteurs modernisés et les agriculteurs retardataires dans les économies de développement. Ainsi naquit l'idée que la technologie agricole est tout à fait spécifique à une zone géographique, et que les techniques élaborées dans les pays avancés n'étaient que très rarement transférables aux pays moins développés. Cette vision est celle que Schultz a exprimée dans son livre « transforming traditional agriculture » (Solow 1956).

Pour Schultz les paysans se comportent de façon rationnelle, gèrent efficacement les ressources productives, et s'ils restent pauvres c'est par ce que, dans la plupart des pays pauvres les occasions techniques et économiques sont rares.

Ceci suppose que pour favoriser le développement agricole on effectue trois types d'investissements destinés à augmenter la productivité :

- Investissements dans les stations expérimentales
- Investissements dans la capacité industrielle à élaborer, produire et mettre en marché de nouveaux moyens techniques modernes
- Engager des Investissements pour améliorer la capacité des agriculteurs à utiliser efficacement les facteurs modernes de production.

Tel qu'on l'interprète ce modèle est suffisamment global pour embrasser les modèles de développement agricole conservationniste, spatial et diffusionniste. Si l'on considère l'impact des nouveaux investissements à fort rendement sur la justice sociale en milieu rural et le niveau de vie, il a été bien moins spectaculaire que leur effet sur les améliorations de productivité du travail et de la terre et sur la croissance de la production agricole. On a formulé de nombreuses critiques réformistes ou radicales sûres, à propos de l'impact de la modernisation de la production agricole sur la répartition des revenus et la viabilité des institutions en milieu rural.

## **5. Esquisse sur les formes de développement en agriculture marocaine**

En réalité comme en théorie la question de développement comporte des trajectoires et une sorte de phasage entre ses aspects ils sont souvent complémentaires. Le développement avant tout est traité comme un système cohérent son objectif principal est l'amélioration d'une situation réelle vers une autre souhaitée suite à des constats de défaillance qui nécessite la réflexion autour d'une stratégie qui va transformer cette réalité vers le mieux c'est ce qu'on appelle un processus de développement.

### **5.1. Le développement agricole au Maroc**

La conception technique du développement agricole de la période 1958-1968. Pour cette période, l'objectif principal du développement était l'augmentation de la productivité essentiellement dans le domaine agricole. Ceci a consisté à remplir le vide technique engendré par la colonisation et à inviter les paysans aux vertus du modernisme. Pour promouvoir ce développement ; deux opérations furent lancées par l'État, il s'agit de l'opération Labour et l'opération Engrais.

Dans cette optique, l'action étatique s'insère dans la conception dualiste du développement agricole. Pour son action sélective dans les meilleures terres pour les meilleurs agriculteurs, les pouvoirs publics cherchent à réaliser facilement leur projet dans le plus court terme.



C'est une nouvelle orientation des investissements publics aux zones Bours. La stratégie suivie par l'état en cette orientation consiste à développer ces zones bouts dans toutes leurs composantes, considérant le lieu d'intervention comme un tout indissociable, contrairement à ce qu'on appelait le développement sectoriel (plan sucrier, plan laitier).

## **5.2. Le développement agraire**

Le développement agraire vise une meilleure utilisation de l'espace agricole et rural, ainsi qu'une amélioration des activités agro-pastorales.

Selon EL ALAOUI 2010 le terme « développement agraire » est un terme assez vaste englobant à la fois le développement des ruraux (agriculteurs et non agriculteurs), le développement de leurs biens et de leurs activités. Ce terme fait plus dynamique (dynamique agraire), car il prétend rendre compte de l'inter relation des rapports entre les acteurs (ruraux), leurs activités et l'espace rural dans lequel opèrent les ruraux et/ou les ruraux déploient leurs activités.

Dans toute la littérature consultée le développement agraire reste sous-jacent au développement agricole, y est abordé comme une forme en particulier à travers la réforme agraire.

Il existe trois concepts de politiques foncières qui se confondent sous le terme de « réforme agraire ».

## **5.3. La réforme agraire**

Ce concept fait référence à la réforme agraire implantée à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale dans les pays développés. Ce fut une politique de distribution massive de la propriété de la terre. L'État légifère et, au nom de ceux qu'il représente, organise une grande distribution des grandes propriétés, donnant la possibilité à tous les paysans de travailler la terre.

## **6. Interaction entre le développement rural et agricole : quel rapport ?**

Pour le professeur EL ALAOUI 2010, le développement rural renvoie à l'idée de développement du monde rural (exploitants, artisans, etc. ; activités économiques au milieu rural ; aménagement de l'espace rural en tant que composante de l'aménagement du territoire ...).

Si l'agriculture conserve un rôle primordial dans la production, l'emploi et la gestion de l'espace territorial et des écosystèmes, **le développement rural** est aujourd'hui une nécessité bien comprise de tous, que ce soit pour des raisons d'aménagement équilibré du territoire, de renforcement de la cohésion nationale par la réduction des disparités régionales, d'amélioration de l'environnement socio-économique de la production, ou enfin de conservation des ressources naturelles du pays.

Le développement rural se situe dans l'initiative à prendre pour la promotion et l'aménagement des zones rurales. Ceci ne peut être harmonisé que si un consensus suffisant existe entre l'ensemble des partenaires du monde rural. En effet, le développement ne peut être que la conjonction des efforts de chaque acteur pour améliorer et rendre plus complémentaire les initiatives propres de chaque secteur. Ce type de développement devrait tenir compte en plus des activités agricoles, d'autres activités liées à l'agriculture qui peuvent contribuer à un développement des ressources de la campagne.

Le développement pour MORIZE 1992 consiste à améliorer tout l'environnement de l'agriculteur, considéré comme le principal bénéficiaire. Il porte à la fois sur les routes, les villages, la santé, l'éducation et sur tous les services économiques et sociaux susceptibles d'améliorer non seulement la fonction productive, mais aussi le bien-être social.

L'ACDI (1993) précise que dans le cadre de la deuxième décennie des Nations Unies pour le développement (1970-1980), le développement rural est assimilé à une transformation profonde

des structures économiques et sociales, des institutions, des relations et des processus dans toute zone rurale donnée. Il n'a pas uniquement pour objectif la croissance agricole et économique au sens restreint du terme, mais plutôt un développement socio-économique équilibré.

Le développement rural intègre trois objectifs d'ordre économique, social et culturel (MAPMEF, 1994).

- Par son objectif économique : le développement rural vise l'amélioration des revenus des populations rurales en leur procurant des emplois rémunérateurs et en favorisant leur intégration à l'économie nationale.
- Par son objectif social : le développement rural vise à améliorer les conditions de vie des populations.
- Par son objectif culturel : le développement rural vise à l'épanouissement des ressources humaines dans le monde rural.

Nous constatons alors que le processus de développement rural s'articule autour de cinq phases :

**La première phase** est que le développement rural doit être défini comme une réalisation du potentiel de talents et de possibilités des hommes et des terroirs. A ce titre, le développement est un phénomène total : intellectuel, culturel, social, économique, technologique, biologique...

**La deuxième phase** est que le développement est l'affaire de tous ceux qui sont concernés par celui-ci c'est-à-dire les agriculteurs, les villageois, les élus, les associations, les départements techniques et les autorités.

**La troisième phase** est que l'échelle d'intervention, quel que soit son registre principal d'action, est multiple et qu'il ne peut y avoir de préférence immédiate à prendre quant à la dimension du champ d'intervention : exploitation, villages, communes, vallées, régions, nation. L'important est l'efficacité et l'adéquation des démarches.

**La quatrième phase** est que la réflexion, les études et les actions de développement doivent être menées en liaison avec les bénéficiaires ou les acteurs et doivent donner lieu à des évaluations critiques mises au point et réorientations nécessaires.

**La cinquième phase** est que les recherches sur le développement doivent être largement diffusible et diffusé par tous les moyens et voies possibles aux personnes concernées.

A la lumière de ces idées, il s'avère qu'une telle conception du développement rural doit donc reposer sur les trois principes de base suivants :

- La concertation permanente entre les partenaires impliqués et en premier lieu les populations bénéficiaires ; (c'est le principe de la participation).
- La coordination des actions des différents acteurs (agriculteurs, villageois, associations professionnelles élus départements techniques et autorités ; (c'est le principe de l'intégration)
- La mise en place de modalités efficaces de mobilisation et d'utilisation des ressources financières.

Dans tous les cas, le développement agricole et le développement rural entretiennent entre eux une relation dialectique de complémentarité évidente. En effet, il ne peut y avoir de développement agricole sans un tissu économique et social rural vivant. De même, il ne peut y avoir de développement rural sans activités productives agricoles, pastorales et forestières dynamiques.

Le développement agricole façonne le territoire rural, entretient et valorise le patrimoine naturel, crée des emplois, demande des services et offre des produits. De ce fait, il constitue un élément à part entière du développement rural qui englobe les autres activités artisanales, minières, industrielles, commerciales, touristiques, culturelles et de services.

## **7. Conclusion**

Après cette série de définitions relatives au développement, il est évident que les mots quel que soit le qualificatif attribué (agricole, agraire et rural), se rapporte toujours au changement, à la transformation, à l'amélioration d'une situation actuelle pour parvenir à une autre situation jugée meilleure.

Il est un processus qui a besoin d'une méthode pour que l'esprit du concept « sorte de lui-même » pour se concrétiser en réalité sur le terrain. Ce concept à travers l'histoire a vu la naissance de plusieurs qualificatifs : agricole, rural ou agraire sous des impulsions politiques, sociales et économiques, en réponse à des situations et des exigences qui touchaient particulièrement le monde rural.

Ce concept s'inscrit parfaitement dans le sens ou les stratégies sectorielles ne cessent d'adopter des mécanismes et plans afin d'y arriver

Le développement rural n'est pas pris ici seulement au sens de croissance économique résultant de la diffusion d'un savoir. Il se définit, de façon plus ambitieuse, par la prise en charge d'une population par elle-même, en vue d'améliorer son avenir sur les plans quantitatif et qualitatif. Encore faut-il qu'un tel « autoprogrès » technique, économique et social soit durable.

La durée n'est pas non plus prise dans l'acception étroite de simple survie ni de maintien à tout prix d'un minimum : ce que le poète Eluard appelait au temps de la Résistance « le dur désir de durer ». Elle signifie plutôt la poursuite d'un processus de développement progressif pendant le temps nécessaire pour obtenir les résultats qui sont escomptés à long terme.

Quand il s'agit d'agriculture, on pense aux cultures pérennes ou à des systèmes de production qui peuvent se poursuivre pendant des générations, sans épuiser la terre ni dégrader l'environnement. Sont souvent évoqués.

Une agriculture durable, au sens du mot anglais sustainable, c'est-à-dire qui peut se perpétuer sans épuiser les ressources naturelles ni polluer l'environnement, ne suffit pas pour assurer un développement durable. Ce dernier demande en outre la mobilisation de nombreux partenaires autour de projets d'ensemble. Il suppose le maintien d'un accord sur les objectifs et les moyens d'une politique pendant une durée suffisante à la réalisation de programmes de développement concertés.

## Références

- (1) ADMINISTRATION GENERALE DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, (1991), Manuel pour l'application de la planification des interventions par objectifs – 2<sup>ème</sup> Edition, Bruxelles
- (2) El Alaoui M. (2010). L'intervention de l'État dans le développement agricole et rural au Maroc et problématique de la participation paysanne. Thèse de doctorat d'Etat en Droit, Université de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales. Panthéon- Assas, Paris, 1200 p.
- (3) Morizé, J. (1992). Manuel pratique de vulgarisation agricole : le technicien d'agriculture tropicale, vol. 2. Paris, Maisonneuve et Larose.
- (4) Moussa bouzine, (1994), « élaboration d'une approche de développement local, rural et participatif : cas de deux douras de la commune d'AIN KARMA ».
- (5) Narjiss Hamrouni, (1998), « quel profil de l'ingénierie de développement dans une perspective de développement durable ? cas d'une région au Nord-ouest de la Tunisie ».
- (6) Prévost, P. (2001). Le développement local : contexte et définition. Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.
- (7) Tremblay, S. (1999). Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques.
- (8) Hayami, Y., & Rutton, V. W. (1998). Agriculture et développement, une approche internationale. Editions Quae.